



SUPREME COURT OF SAN ANDREAS

JOURNAL OFFICIEL

15 mai 2026

Le 15 mai 2026, la Cour Suprême de San Andreas statue sur la demande de Weazel News d'organiser une manifestation publique, contestée par le Maire Reagan.

ARRÊT N° CS-2026-061

Date

15 mai 2026

Vu

- La Constitution des États-Unis
- La Constitution de l'État de San Andreas
- Les principes fondamentaux de liberté d'expression et de liberté de réunion
- Les compétences de la mairie de l'ordre public
- La demande formulée par Weazel News relative à l'organisation d'une manifestation publique
- L'opposition exprimée par le Maire Reagan concernant ladite manifestation

Considérant

La liberté de manifestation pacifique constitue une liberté fondamentale protégée par les principes constitutionnels applicables à l'État de San Andreas. Aucune opposition politique ou personnelle ne saurait justifier une interdiction de ce droit.

Décision

- Autorisation de la manifestation publique organisée par Weazel News.
- Rappel du respect des règles de sécurité et de l'ordre public.

- Intervention immédiate des forces de l'ordre en cas de violence ou de trouble grave.
- Rejet de l'opposition du Maire Reagan.
- Arrêt immédiatement exécutoire.

Signature

Millers Jason - Juge Président de la Cour Suprême de l'État de San Andreas

